

Petit Manuel à l'Usage des Adultes Victimes de Révélations d'Abus Sexuels.

par [Philippe Iacono](#),



On se préoccupe toujours des enfants victimes d'abus, mais pas assez à mon goût des adultes à qui ils ont la bonne idée de révéler leurs abus. Il m'a semblé utile d'établir une sorte de mode opératoire destiné aux malheureux adultes en détresse, qui un jour seront confrontés à une révélation d'abus sexuel en provenance d'un enfant. Je ne le souhaite à personne, mais on ne sait jamais.

Imaginons donc une scène qui pourrait arriver à n'importe qui. Les fêtes de Noël battent leur plein, la famille est au grand complet, les repas gras et longs, la maison pleine d'enfants excités. Pendant que certains font la sieste, vous êtes tranquillement installé devant la cheminée à feuilleter le dernier numéro de Closer et le sommeil vous gagne progressivement. Tout est normal donc. La vie est belle. Soudain, un des gamins, que vous connaissez à peine s'approche de vous. Il triture un camion de pompiers et force sur l'échelle au point de la casser. Cela vous agace déjà. Il vous regarde fixement dans les yeux et vous déclare : « bin tu sé... l'amoureux de maman dé foi, il vient la nuit dans ma chambre et il fait la sucette avec ma zigounette... et pi et pi... Et pi dé foi, c'est moi qui fait la sucette avec sa zigounette... mais j'aime pas... ça fait vomir ».

Oh la la la la ! Si seulement vous pouviez voir votre tête à cet instant là, je vous jure, c'est désopilant ! Arrêt sur image donc...faut que vous regardiez ça au ralenti. Tandis que le gamin vous scrute avec un regard totalement serein, votre visage s'est déformé dans tous les sens. Vos deux sourcils ont entamé un énorme mouvement vers le haut comme s'ils voulaient rejoindre vos cheveux. Puis se sont jetés l'un contre l'autre dans une sorte de folie suicidaire. Votre front est parcouru par de grands sillons qui convergent tous vers le haut de votre nez, formant d'hideux bourrelets comme ces chiens dont j'ai oublié le nom et dont la peau à poils ras est toute plissée de partout. Vos narines se sont élargies afin d'augmenter votre ventilation. Votre bouche d'abord en cul de poule est maintenant grande ouverte au point que le gamin en face peut compter vos dents. Question monitoring, votre rythme cardiaque a pris environ 20 pulsations par minute de plus et votre électroencéphalogramme, si on pouvait le tracer à cet instant, ressemblerait à celui d'un épileptique sous amphétamines en pleine descente du Space Mountain.

Pourtant les presque 1500 grammes de gélatine qui grelottent soudain derrière vos yeux et qui habituellement vous gratifient d'un Q.I. honorable, arrivent à peine à conglomérer une sorte de pensée unique et molle qui ressemble à peu près à « mékeskimracontestegosse ?????????? ».

Alors là, attention danger ! Toutes vos attitudes, verbales ou gestuelles vont être interprétées. Il ne faut paraître rien faire transparaître. Selon l'Evangile du Recueil de la Parole de l'Enfant (RPE) selon Saint Dupond-Moretti, il ne faut surtout pas donner l'impression qu'on abonde trop facilement dans les révélations, ce qui pourrait inciter l'enfant à fabuler, mais ne pas non plus montrer qu'on doute ou qu'on remet en cause, car sinon ça le bloquerait. Faut rester de marbre. Neutre. Normal quoi ! Je sais c'est pas facile et vous ne connaissez rien au RPE, mais ça se travaille ça, c'est un métier. C'est comme quand Belmondo l'explique à Anconina dans un film : « quoique vous entendiez, ne paraissez pas étonné ». Jamais. Comme s'il n'y avait rien de spécial ou d'anormal dans cette situation. C'est d'ailleurs ce que votre cerveau pétrifié vous incite instinctivement à faire dans un souci de préservation ultime. De toute votre âme, de tous vos neurones, vous aimeriez pouvoir reprendre la lecture de ce paragraphe passionnant sur les dernières orgies floridiennes de Rihanna. Mais c'est un peu tard. Vos bras qui tenaient le Closer sont tombés sur vos cuisses, vos doigts ont lâché le Closer et le Closer est par terre. Vous ne vous en rendez pas compte, mais vos jambes aussi se sont repliées, si bien que vous êtes passé en quelques secondes, du statut d'adulte équilibré, bien dans sa peau, détendu et paisible, à celui de

traumatisé de la vie, agressé et terrorisé en position fœtale et, psychologiquement en repli défensif total. Bref, vous avez tout d'une victime en fait. N'est-ce pas là à la fois contradictoire et indécent que vous, adulte n'ayant finalement rien subi de bien méchant dans votre vie banale, vous vous sentiez comme terrassé devant un gamin qui vous révèle être victime d'un abus sexuel avec le flegme d'un gentleman britannique converti au bouddhisme ?

Votre faciès et l'ensemble de votre corps ont déjà trahi votre traumatisme interne et c'est maintenant à vous de jouer. En effet, le gamin en face ne vous a pas quitté des yeux. Il attend. Il vous scrute et attend votre réaction avec un petit air de dire : « ça t'en bouche un coin ça hein connard ? ». Il n'a visiblement pas l'intention d'aller jouer ailleurs et le camion de pompier est définitivement cassé maintenant. Il vous regarde droit dans les yeux.

Plusieurs choix s'offrent à vous.

Le plus tentant, c'est de ramasser le Closer à terre et de retrouver très vite l'article sur Rihanna. Ne rien dire, ne rien montrer et espérer très fort que le bambin aille embêter un autre adulte. Le mieux serait évidemment qu'il n'embête plus personne et répare son camion de pompiers, mais n'y comptez pas trop. A priori vous ne risquez pas grand-chose à reprendre votre lecture, SAUF s'il lui vient à l'esprit de raconter son histoire ailleurs et de bien préciser qu'il vous en a parlé, que vous avez fait tomber votre magazine mais que vous l'avez ramassé et avez continué à lire. Là, c'est la « non-assistance en personne en danger » et les ennuis judiciaires qui peuvent s'accumuler en bloc compact au-dessus de votre tête. Si toutefois l'affaire en arrivait là. Par les temps qui courent, c'est un jeu qui peut en valoir la chandelle. En tout cas, c'est sûr, c'est le chemin le plus rapide vers une sieste bien méritée.



Si vous considérez que votre sieste est de toute façon grillée, car votre conscience vous empêchera de trouver un sommeil réparateur, vous avez alors l'après-midi qui va suivre pour prendre quelques initiatives personnelles et réfléchies

Voyons lesquelles :

1. « **Allons informer sur le champ les parents...** ». C'est le bon sens. Ce gamin n'est pas le vôtre. Il n'y a donc aucune raison de ne pas refourguer la patate chaude à ses responsables légaux. Et le plus vite possible. L'ennui c'est que le père n'est pas là. Il n'y a que la mère... visiblement très amoureuse de la personne désignée par le gamin. On marche sur des œufs donc. Si vous avez de la chance, elle s'en inquiétera et prendra le relai : et vous voilà débarrassé du problème, à elle d'utiliser ce petit guide que je vous autorise à lui confier avec le reste, SAUF que vous êtes, et allez rester de fait, un témoin clé de l'affaire. C'est à tenter donc, mais il y a fort à parier que la maman ne va pas être ultra réceptive. Elle pourrait même devenir agressive, y compris envers son gamin. A vous de voir.
2. « **Allons voir calmement la personne désignée par l'enfant...** ». Ce serait, il paraît, du bon sens selon nombre de spécialistes dont le télégénique Dr Rufo. Car c'est normal de demander à cette personne si elle est d'accord avec ce que l'enfant prétend, ceci évidemment afin de vérifier que l'enfant ne ment pas. Comme cela, on sera vite fixé. Si « l'amoureux de maman » dit « oui c'est vrai, je m'amuse parfois avec le petit... oh rien de bien grave. Il aime bien ça le petit. C'est comme des câlins ». Vous avez mis tout le monde d'accord. L'affaire est close. Ceci dit, dans une grande majorité des cas, la personne désignée ne le prend pas aussi positivement. Si en plus elle est athlétique et impulsive, vous allez au devant de gros problèmes diplomatiques voire chirurgicaux. Et avec vous, le gamin qui va sûrement passer aussi de sales moments suite à ses révélations et à votre recherche obstinée du consensus intra-familial. C'est vous qui voyez hein, je vous aurais prévenu. Si vous tombez sur un pervers narcissique (PN),

alors là, dites-vous bien que vous devenez à l'instant sa chose et pour longtemps. Bien fait pour vous, il n'y a pas de hasard après tout.

3. « **Demandons conseil à des Sssssspécialistes...** ». Si vous avez le numéro de téléphone du Dr Bensussan, je vous le recommande vivement. A défaut, il a un site internet. Vraiment, c'est quelqu'un qui va vous tirer de cette ornière en un tour de main. Problème : vous ne pouvez emmener l'enfant en consultation chez l'éminent psychiatre. Il faudra d'abord convaincre la mère de le faire elle-même. Il vous faudra donc passer par le point n°1. Si vous réussissez ce tour de force, l'enfant sera donc vu en consultation par un médecin thésé (inscrit au Conseil de l'Ordre et reçu 2ème en PCEM1, il vous en prie) et qui plus est, expert référencé et reconnu unanimement pour ce genre de problème. Si avec tout ça, on vous reproche encore quelque chose, c'est que vous jouez de malchance. Vous venez de transférer le problème au Dr Bensussan qui lui est tenu de faire ce qu'il estime bon de faire, c'est-à-dire rien. Ne vous en faites pas, avec toutes ses infinies précautions et sa phobie des fausses allégations, personne ne sera plus jamais embêté. L'affaire est pliée, classée, terminée. Allez donc faire votre sieste.

4. « **Parle-moi, petit !** ». Une attitude que je vous déconseille en revanche, c'est d'entamer une petite conversation anodine avec le gamin. Du style : « ah ! Très bien mon petit. Et ça arrive souvent ? », « Mais dis-moi, tu en as parlé à ta maman ? » ou encore « Et tu aimes les sucettes toi ? » ou tout autre questionnement qui vous permettrait à vous de vous faire une idée un peu plus précise justement du « mékeskimracontestegosse ». Car, je vous le dis, vous n'êtes pas qualifié pour cela. Il faut avoir été formé aux techniques du RPE. Sinon c'est interdit le RPE, c'est une science, un art, une vocation, une chasse gardée réservée à une élite triée sur le volet. Seul Eric Dupond-Moretti, le Dr Bensussan et quelques rares autres, ont ce précieux talent avec la certification ISO 9004 du RPE. Vous, vous n'y connaissez rien, alors laissez faire les pros. Vous risquez gros là. Et en particulier qu'on vous accuse d'avoir induit la parole de l'enfant, de l'avoir incité à fabuler. Pour peu qu'on retrouve durant l'enquête qui suivra que vous n'aimiez pas trop « l'amoureux » de la maman et vous êtes bon pour l'aliénation, la manipulation, l'instrumentalisation. Vous êtes l'auteur d'un complot car vous étiez en fait secrètement amoureux de la maman et donc jaloux de l'autre etc... Bref, c'est vous qui irez en taule. Oubliez ça tout de suite, donc, à moins bien sûr que vous puissiez faire valoir de votre qualification RPE ISO 9004 et de votre totale indépendance vis-à-vis de la maman, du gamin, du père, du beau-père et de son arbre généalogique tout entier.

5. « **Associer les associations...** » de défense des enfants. Attention là encore, grand danger !!! Ces gens là sont de purs fanatiques. Des illuminés, des militants. En plus ils sont capables d'appeler la presse en renfort. Aucun n'est qualifié RPE évidemment. Chaque bribe d'embryon de début de révélation enfantine est bien entendu montée en épingle puis brodée à loisir afin de défendre La Cause : faire condamner des innocents. Ils ont même des avocats, des psys qui soutiennent leurs actions. C'est bien utile, mais comme ils sont officiellement au service de l'association (et payés par elle parfois), ils ne peuvent être neutres et donc forcément, ils incitent les enfants à fabuler, ils inventent des agresseurs, fantasment des sévices, amplifient les séquelles. Bref, ils dramatisent tout et ce n'est pas comme cela qu'il faut faire. Au contraire, il faut tout dédramatiser, il faut temporiser, il faut pas s'affoler. D'ailleurs rien n'est grave, puisque selon le rassurant Dr Rufo, les enfants abusés vont très très très bien dans la très très très grande majorité des cas, et selon le Dr Bensussan, ils n'ont rien subi du tout. Quand c'est



d'aussi éminents spécialistes qui vous le disent, vous pouvez les croire sur parole. Il n'y a donc pas lieu d'aller rameuter les associations.

6. « **Au secours la police...** ». C'est sûr, personne n'est réellement excité à l'idée d'aller poireauter 6 heures au commissariat du coin pour notifier ce que vous venez d'entendre d'un gamin que vous ne connaissez même pas. Surtout que, pour peu que vous ne soyez pas hyper clair dans vos déclarations, un peu hésitant dans vos réponses, c'est les ennuis qui commencent avec un officier de police qui vous dévisage d'un air méprisant et suspicieux. Vous verrez rapidement à quel point vous exaspérez le fonctionnaire à ses moues dubitatives et au nombre de fois par minute qu'il consultera son iPhone. En réalité, son problème est que vous venez plomber les statistiques du commissariat avec votre histoire qui ne sera probablement pas close avant des mois voire des années, sauf bien sûr s'il convainc son supérieur hiérarchique qu'il faut classer sans suite.

7. « **Monsieur, je vous signale que...** ». Faire un signalement au Procureur de la République (PR). C'est en théorie un devoir citoyen. Mais enfin, si tout le monde se mettait à lui écrire, ce pauvre homme serait aussi débordé que le Père Noël (PN). Soyons raisonnable... vous croyez vraiment qu'il les lit toutes les lettres ? Je parle du PN, pas du PR... Le PR, lui, bien sûr, il les ouvre toutes, et il les range dans des boîtes. La plus grosse boîte, c'est celle qui est marquée dessus « sans suites ». Mais bon, parfois, les lettres qu'il reçoit sont quand même bien crades et là, il est un peu obligé de les mettre dans d'autres boîtes qui deviennent trop pleines et qui débordent. Le PR il est comme le PN, il voudrait bien s'occuper de tous les enfants, mais il a pas le temps et il a pas l'argent non plus. Donc il fait ce qu'il peut avec ce qu'il a. Si vous lui écrivez en tout cas, vous aurez peut-être le droit de repasser par le point 6, mais cette fois, le policier sera plus gentil. Ou pas.

8. « **Ecrivons une lettre anonyme...** ». Oubliez immédiatement. Que ce soit à la maman, au PR, à l'école et même au PN (Père Noël) ou à l'autre PN (Pervers Narcissique), tout ce que vous faites doit l'être en votre nom. Je sais, c'est pénible, mais choisir l'anonymat, c'est déjà montrer que vous n'avez pas la conscience tranquille. Il est donc hors de question de jouer le Corbeau-Saint-Bernard.

9. « **Allo, les urgences ?** ». Le temps d'attente est à peu près le double que pour la solution 6, mais l'accueil parfois plus chaleureux. Le problème est que ce n'est pas vous qu'ils voudront examiner ni entendre (sauf peut-être en psychiatrie si vous bafouillez trop) mais l'enfant. Il faut donc convaincre la maman de l'amener ici et le point 1 est, là encore, un passage obligé. Sachez quand même que vous venez juste de précipiter le gamin dans un engrenage kafkaïen dont personne ne sait quand et dans quel état il en ressortira. Il est probable qu'il ne vous en soit jamais vraiment reconnaissant. Il pourrait même vous en vouloir.

10. « **Vous voulez un scoop ?** ». Appeler le pigiste du coin pour qu'il en fasse un article ? Ca c'est vrai qu'on pourrait se dire que finalement, c'est pas joli-joli, mais à y réfléchir, ça se discute. Faut voir. Laisser faire les médias d'abord et voir ce qui se passe ensuite. Pourquoi pas après tout. On risque quoi ? Si le gamin accroche bien la lumière, il pourrait même passer à la télé. C'est une solution idéale si la personne désignée est un « people ». Là, vous avez décroché la timbale ! « 50 min inside » ou « Zone interdite » vous tendent les bras avec des micros au bout. Vous devenez célèbre le temps d'un reportage. Notez quand même que cette solution n'est conseillée qu'après avoir mené à leur terme les solutions n° 6, 7 ou 9, au choix.

11. « **J'ai fait mon blog** ». Très en vogue de nos jours. Vous avez un problème ? Faites donc un blog... Ca vous permettra déjà de vider votre sac et de soulager votre conscience, mais en plus de recueillir moult avis et conseils d'internautes énervés, tous plus ou moins incompétents en la matière. Préparez vous aussi à essayer quelques quolibets sévères. Certains



n'apprécient guère qu'on puisse penser qu'un adulte puisse abuser sexuellement (ou autrement d'ailleurs) un enfant. Inconcevable ! Vous n'allez donc pas vous faire que des amis Facebook ! Mais le sujet déchaîne les passions et fait monter très vite les fréquentations, tweets et autres "J'aime" sur les réseaux sociaux. Petite précaution indispensable : ne donner aucune information qui puisse permettre d'identifier la victime ou son agresseur présumés. Sinon vous passerez par la solution n°6 ou 7 de gré ou de force, voire par la case prison.

12. « **Et si j'écrivé mon livre ?** ». Plus difficile que le blog (surtout pour l'orthographe), c'est une bonne thérapie aussi, surtout si vous le faites des années après le RPE (après délai de prescription si possible). Vu le nombre d'adultes victimes de révélations d'enfants de nos jours, il est très probable que vous soyez obligés de publier à compte d'auteur et en pure perte. Cela n'intéressera personne, mais qui sait, peut-être un best-seller dans 3 ou 4 siècles !

C'est à peu près tout. Mais c'est déjà pas mal : 12 propositions de solution à votre douloureux problème d'adultes victimes d'enfants se prétendant victimes d'adultes !



Comme chaque cas est particulier et que les niveaux de moralité, de conscience, d'éthique et d'humour sont avant tout une affaire de perspective (ou de zoom, c'est selon) individuelle, je me garderai bien de privilégier l'une ou l'autre de ces solutions, mais laisserai chacun se débrouiller avec ses lunettes (ou son microscope, c'est selon) et lire entre mes lignes.

Peut-être un jour qui sait, certains auront-ils le privilège d'être admis au club très fermé des « qualifiés RPE » à force d'accumuler les expériences.

Et qui sait peut-être le temps reviendra-t-il où les enfants oseront à nouveau révéler un abus ou une violence sans craindre d'être pris pour des menteurs ou des fous.

Si le PN m'entend...(euh...le Père Noël, pas le Pervers Narcissique).